



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2123

Attribution d'une subvention de 14 000 euros à l'association SOS Méditerranée, sise 249 rue Vendome à Lyon 3e pour l'organisation d'une journée de sauvetage en mer

Cabinet du Maire

Service des Relations Internationales

Rapporteur : Mme TOMIC Sylvie

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 16 NOVEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 3 NOVEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 17 NOVEMBRE 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL (pouvoir à Mme DUBOT), Mme DELAUNAY (pouvoir à M. REVEL), Mme FRERY (pouvoir à Mme ZDOROVITZOFF), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/2123 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 14 000 EUROS A L'ASSOCIATION SOS MEDITERRANEE, SISE 249 RUE VENDOME A LYON 3E POUR L'ORGANISATION D'UNE JOURNEE DE SAUVETAGE EN MER (CABINET DU MAIRE - SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 octobre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Chaque année, des milliers de femmes, d'hommes, d'enfants périssent en essayant de rejoindre l'Europe pour fuir les conséquences du dérèglement climatique, les conflits, les persécutions, ou simplement à la recherche d'une vie meilleure.

Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), depuis 2014, ce sont près de 25 000 personnes qui ont trouvé la mort en mer Méditerranée, après avoir tenté de rejoindre les côtes européennes à bord d'embarcations de fortune. En 2021, plus de 3 000 personnes sont décédées ou portées disparues durant leur tentative de traversée vers l'Europe via la Méditerranée centrale et occidentale ou l'Atlantique, selon un rapport du Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés (UNHCR). En 2019, elles étaient 1 885.

La Méditerranée demeure ainsi la route maritime migratoire la plus meurtrière au monde.

Les traversées continuent tout au long de l'année, même en hiver. Elles ont d'ailleurs connu une augmentation importante en 2020 et continuent, malgré la pandémie de Covid-19.

Dans la droite ligne de sa tradition humaniste et dans le respect de ses valeurs de solidarité et d'accueil, la Ville de Lyon souhaite apporter une aide concrète à ces populations en détresse.

Depuis 2015, l'association SOS Méditerranée réalise des opérations de recherche et de sauvetage en haute mer. Apolitique, elle a vocation à porter assistance à toute personne en détresse sur mer se trouvant dans le périmètre de son action, quelle que soit sa nationalité, son origine, son appartenance sociale, religieuse, politique ou ethnique.

En six ans, l'association, qui réclame l'application du devoir d'assistance à personne en danger de mort, a pu ainsi secourir plus de 36 000 personnes, dont 7 000 enfants, à bord de ses navires (« l'*Ocean Viking* » depuis 2019). Son action a été saluée par le gouvernement français en 2017 qui lui a décerné le label « Grande Cause Nationale ». Depuis août 2021, ce sont les équipes de la Fédération internationale des sociétés de la Croix rouge et du Croissant rouge qui apportent un soutien vital aux personnes secourues : premiers soins, nourriture et biens de première nécessité.

L'association SOS Méditerranée est financée par des dons privés et des subventions publiques. Les fonds collectés sont alloués à la location du bateau, aux frais quotidiens d'entretien et de sauvetage.

Les collectivités territoriales engagées aux côtés de SOS Méditerranée sont réunies au sein d'une plateforme animée par l'association, que la Ville de Lyon a rejointe en 2021 en signant la « Charte d'adhésion à la plateforme des collectivités solidaires » suite à la délibération du Conseil municipal de Lyon n° 2021/574 du 28 janvier 2021.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 14 000 euros correspondant au financement d'une journée en mer du navire « l'Océan Viking » afin de mener des opérations de recherche et de sauvetage.

Le versement de la subvention interviendra en une seule fois à la suite de l'entrée en vigueur de la présente délibération. La structure devra en outre fournir à la Ville de Lyon, un bilan qualitatif et financier du projet subventionné dans un délai de 6 mois à compter de sa réalisation.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1611-4 et 2121-29 ;

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Emploi - Economie durable - International - Tourisme

;

DELIBERE

- 1- Une subvention de fonctionnement de 14 000 € est allouée à l'association SOS Méditerranée domiciliée 249, rue Vendôme (3^{ème} arrondissement).
- 2- La dépense en résultant sera imputée sur le budget de l'exercice 2022 de la Direction des Relations Internationales (code service 11350), programme LOCAUXRI, opération ACTEURS, ligne de crédit 56164, nature 65748, fonction 048, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET